5 syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec
1966 - 2016

journal le 1500

VOLUME 36, NUMÉRO 3
OCTOBRE 2017

Centraide
Nous tous, ici

Notre Campagne Centraide
des employés et des retraités d'Hydro-Québec
À compter du 3 octobre 2017

Partout au Québec,
des employés ont à cœur d'aider les gens...
DE TOUTES LES RÉGIONS

Informations sur le site intranet de Centraide : http://intranet.hydro.qc.ca/centraide

1500 SSPHQ R2000 95X SPIHQ SCFHQ SCFRHQ APRHQ APCPNHQ

LE MOT DES OFFICIERS

Sylvain Dubreuil
Secrétaire général

Richard Perreault
Président provincial

Consœurs, confrères,

La fin de la période estivale marque le passage à une intensité supérieure pour ce qui est des dossiers syndicaux au 1500 : rencontres avec l'employeur sur ceux-ci ainsi que leur suivi, arbitrages, travaux, comités relations de travail, griefs, services divers aux membres, formations syndicales, comité exécutif provincial (CEP), le congrès du SCFP National, etc…

C'est avec détermination que vos représentants de la section locale s'activent avec énergie pour l'intérêt de ses membres. Suite à notre congrès de juin dernier, plusieurs résolutions mettront des sujets ou projets à l'agenda (voir l'édition du journal de juin 2017), dont ceux-ci plus particulièrement qui occuperont une place importante cet automne :

1. Les négociations au sujet de notre régime de retraite;
2. La préparation de la négociation de la convention collective de 2018;
3. Le suivi des résolutions de notre dernier congrès;
4. Tous les grands dossiers provinciaux de toutes les unités d'affaires.

Nous vous tiendrons informés de tous les développements significatifs concernant ces dossiers.

Nous tenons aussi à remercier les participants de la 14e édition de notre tournoi de golf qui a eu lieu le 8 septembre dernier pour leur grande générosité. Généralement, les syndicats ont toujours été un moteur de progrès social; la solidarité envers les plus démunis est une valeur syndicale fondamentale et pouvoir constater cette solidarité au 1500 fait plaisir à voir. Bravo et merci!!!

Nous soulignons également le grand retour de notre conseillère syndicale Muriel Masse. Travaillante, déterminée et expérimentée, son retour était attendu. Bienvenue Muriel !

Solidairement !

UN JOURNAL PLUS ÉCOLOGIQUE Imprimé avec des encres végétales sur du papier fabriqué au Québec certifié Écom-logo et contenant 100% de fibres recyclées postconsommation et désencrées sans chlore certifié.

Si vous ne désirez pas recevoir la version papier du journal le 1500 à domicile, demandez que l'on vous retire de la liste d'envoi en communiquant avec nous à l'adresse suivante: **christinefontaine@scfp1500.org** Vous pouvez aussi consulter la version électronique du journal sur notre site Internet ou effectuer votre changement d'adresse au **www.scfp1500.org**

Centraide
Nous tous, ici

LE MOT DES OFFICIERS...suite

Tournoi de golf - 14e édition

C'est dans le cadre de la campagne Centraide des employé-es et des retraité-es d'Hydro-Québec que s'est déroulé la 14e édition de notre tournoi de golf annuel, le 8 septembre dernier, au Club de golf de Joliette. Cet évènement marquait la fin des activités soulignant le 50e anniversaire de la section locale 1500. Un grand total de 164 joueurs des 11 régions syndicales ont répondu à l'appel; ce fut une belle grande marque de solidarité au bénéfice de Centraide!

Malgré la pluie qui a mis fin prématurément au tournoi, les activités caritatives se sont poursuivies à l'intérieur. Une belle journée entre consœurs, confrères et invités tels que Charles Fleury, secrétaire-trésorier du SCFP National, Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ, Benoit Bouchard, secrétaire général du SCFP-Québec, Denis Leclerc, premier vice-président à l'actionnariat du Fonds de solidarité FTQ, Yan Gaudet, président de la section locale 5735 du SCFP et co-président de la campagne Centraide 2017, Chantal Vincent, secrétaire générale de la section locale 4250 du SCFP, et sans oublier Henry Massé, ancien président de la FTQ et membre à vie du 1500.

Une opportunité qui a permis à tous de s'amuser, d'échanger et de partager dans un contexte informel, mais surtout pour avoir amassé des dons pour l'organisme Centraide. Plusieurs activités étaient proposées pour cette campagne où la très grande générosité des joueurs nous a permis d'amasser la somme de **25 550 $.**

Votre appui est primordial lors de cette activité, bravo pour votre solidarité! **Nous remercions particulièrement** le SCFP-Québec, le Fonds de solidarité FTQ, ainsi que le SCFP National pour leurs dons. Hydro-Québec s'est aussi engagée à doubler le montant recueilli. Nous sommes donc fiers de remettre un montant de **51 000 $** à l'organisme Centraide de Lanaudière.

Merci à tous les bénévoles et collaborateurs qui épaulent les organisateurs et à nos partenaires : la firme Roy Bélanger avocats, les actuaires SAI, la Caisse Desjardins Hydro, les assurances SSQ, Promotion Universelles, de même que la collaboration des régions et du bureau provincial qui rendent possible le succès de cet évènement annuel, notre confrère Benoit Mitchell, de la région hôte Baie-James, Christine Fontaine, adjointe au 1500, ainsi que Roger Bellemare, toujours fidèle au poste.

À l'année prochaine pour une occasion de plus où la générosité et la solidarité du 1500 seront assurément au rendez-vous!

MERCI AUX COMMANDITAIRES : Prospect 2000, Restaurant La Cage-Brasserie sportive du Complexe Desjardins, Hôtel Le Hyatt du Complexe Desjardins, Atelier Québécois, Parachute Voltige, Moto Ducharme, Voyages Aqua Terra & Compagnie, ZEC Lavigne, Club de golf de Joliette, Lévesque CPA inc., La direction la Grande Rivière - Hydro-Québec

COMITÉ DROITS DE LA PERSONNE

Rencontre annuelle des responsables régionaux

En septembre dernier avait lieu notre rencontre annuelle des responsables régionaux des droits de la personne. Les échanges furent riches pour chacun des thèmes abordés et nous avons pu constater le dynamisme, l'implication et l'intérêt partagés par cette formidable équipe. En effet, le domaine des droits de la personne est très diversifié; il évolue rapidement et nécessite d'être toujours à l'affût. La volonté de relever les défis était sentie. Chapeau également aux responsables pour leur réalisation dans le quotidien!

Diversité

Toujours en septembre, dans la foulée du nombre grandissant d'évènements d'intolérance au Québec, comme ailleurs dans le monde, la FTQ diffusait une lettre inspirante nous rappelant l'importance de l'engagement des syndicats pour une société plus juste, plus égalitaire et plus pacifique.

Carole Martin et Joëlle Ravary
Responsables du comité provincial DDLP

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
FTQ

Au Conseil général,
Aux directions syndicales,

Montréal, le 5 septembre 2017

Consœurs,
Confrères,

Depuis l'attentat de Québec, les événements se succèdent et nous rappellent l'importance de notre engagement pour une société plus juste, plus égalitaire et pacifique.

L'élection de Donald Trump aux États-Unis semble avoir exacerbé et accéléré une montée de l'intolérance que nous pouvions déjà voir croître sous la forme du Front national en France ou d'autres mouvances d'extrême droite dans certains pays d'Europe.

Les évènements de Charlottesville nous ont tous et toutes choqués et consternés. Notre indignation envers le président américain Donald Trump s'est accrue lorsqu'il a refusé de désavouer le fascisme et la suprématie blanche.

La présence de groupes similaires dans le paysage politique québécois a de quoi nous alarmer. Nous avons déjà eu à composer avec le phénomène des radios-poubelles à Québec depuis plusieurs années. S'ajoutent maintenant à cette démagogie ambiante des groupes d'extrême droite comme La Meute, Atalante et Pegida.

Consœurs et confrères, dans ce contexte trouble, il est encore plus important de se retrousser les manches et de faire valoir notre projet de société basé sur nos principes de justice sociale, de partage et de tolérance. Le Québec moderne est composé de citoyennes et de citoyens incluant des personnes provenant d'origines diverses dont la contribution est essentielle au développement et à la richesse collective de la société québécoise. Le mouvement syndical s'est toujours battu contre le racisme ainsi que pour l'inclusion et l'égalité. Il continuera de le faire. Notre voix devient d'autant plus essentielle lorsque les promoteurs de l'exclusion et de la discrimination s'activent.

Solidairement,

Le président,

Daniel Boyer

DB/ED/cv
sepb-574

c.c. Membres des comités FTQ

COMITÉ DROITS DE LA PERSONNE...suite

Programme d'accès à l'égalité

D'autre par, l'actualité teinte souvent les sujets de discussions dans nos milieux de travail. Cela a donc suscité des échanges sur la diversité et notamment sur le programme d'accès à l'égalité en emploi.

Dans un premier temps, il faut savoir que la mise en place d'un programme d'accès à l'égalité est une **OBLIGATION LÉGALE** qui provient de la **LOI SUR LA L'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI DANS LES ORGANISMES PUBLICS.** En effet, l'employeur est tenu de mettre en place un programme qui vise à ce que la composition de son organisation soit plus représentative de l'ensemble des ressources disponibles dans une zone de recrutement, tout en éliminant les obstacles qui ont contribué à exclure ou à désavantager les membres de certains groupes.

Ces **5 groupes de la diversité** sont les **femmes,** les **minorités visibles,** les **minorité ethniques,** les **autochtones** et les **personnes handicapées.**.

Voici une anecdote qui illustre bien comment un mécanisme simple, mis en place, permet d'éliminer des obstacles à l'égalité souvent involontaires et inconscients.

Dans les années 70, les grands orchestres américains faisaient leur sélection de musiciens par des auditions traditionnelles comme cela avait toujours été fait, mais des gens ont remis en question la neutralité du processus. Ils craignaient que les élèves des professeurs les plus réputés soient avantagés. La méthode traditionnelle fut donc remplacée par des auditions à l'aveugle, derrière un rideau. Étonnamment, le résultat a apporté plus d'équité que prévu car dans les vingt (20) années qui ont suivi, le taux de musiciennes embauchées a doublé.

Dans nos milieux de travail, il subsiste des mythes tenaces, des préjugés inconscients, de la peur de l'inconnu qui contribuent à perpétuer l'inégalité des chances entre toutes et tous. Les objectifs de la Loi visent à corriger la situation, tout simplement. Il s'agit de repérer et de corriger les règles et pratiques en gestion des ressources humaines susceptibles d'avoir des effets discriminatoires. Voici un extrait de la Loi:

*Un programme d'accès à l'égalité en emploi **ne peut obliger** un organisme:*

1) *À engager des personnes qui ne sont pas compétentes ou à leur donner une promotion;*
2) *À engager des personnes ou à leur donner une promotion sans égard au mérite dans le cas où une convention collective ou les pratiques établies exigent que le sélection soit faite au mérite;*
3) *À porter atteinte d'une manière indue aux intérêts de l'organisme ou des personnes qui n'appartiennent pas à un groupe visé;*
4) *À créer de nouveaux postes;*
5) *À exclure l'ancienneté comme critère d'embauche, de promotion, de licenciement, de mise à pied, de rappel au travail ou de redéploiement des effectifs.*

Maintenant, voyons un portrait de la diversité dans l'entreprise à la page suivante

COMITÉ DROITS DE LA PERSONNE...suite

Diversité - portrait

Ce tableau dresse un portrait de la répartition de tout l'effectif HQ par groupes d'emploi et du taux de représentation de la diversité.

Sur **20 147** employés en 2016, nous étions **5 669** du groupe d'emplois métiers et **519** d'entre nous appartenaient à un des 5 groupes de la diversité.

Les tableaux suivants présentent la répartition de ces 5 groupes.

Prendre note qu'un même individu peut être compilé dans plus d'un critère (ex.: consœurs autochtones ou électriciennes d'appareillage se retrouveront dans la statistique femmes), ainsi que autochtones.

EFFECTIF HQ AU 30 JUIN **2016**

Groupe emploi (n)	Nombre		Pourcentage %	
	OUI	TOTAL	OUI	TOTAL
Bureau non régi	165	178	0,8%	0,9%
Bureau régi	2089	2991	10,4%	14,8%
Cadres	447	1756	2,2%	8,7%
Constables	7	28	0,0%	0,1%
Ingénieurs	547	1679	2,7%	8,3%
Métiers	**519**	**5669**	**2,6%**	**28,1%**
Professionnels	636	1022	3,2%	5,1%
Réseau	13	143	0,1%	0,7%
Scientifiques	87	254	0,4%	1,3%
Spécialistes	1944	3858	9,6%	19,1%
Techniciens	350	2569	1,7%	12,8%
Total général	6804	20 147	33,8%	100,0%

FEMMES AU 30 JUIN 2016

Groupe emploi (n)	Nombre			Pourcentage %	
	Féminin	Masculin	Total	Oui	Total
Bureau non régi	161	17	178	0,8%	0,9%
Bureau régi	1973	1018	2991	9,8%	14,8%
Cadres	393	1363	1756	2,0%	8,7%
Constables	5	23	28	0,0%	0,1%
Ingénieurs	347	1332	1679	1,7%	8,3%
Métiers	**274**	**5395**	**5669**	**1,4%**	**28,1%**
Professionnels	601	421	1022	3,0%	5,1%
Réseau	11	132	143	0,1%	0,7%
Scientifiques	39	215	254	0,2%	1,3%
Spécialistes	1690	2168	3858	8,4%	19,1%
Techniciens	259	2310	2569	1,3%	12,8%
Total général	5753	14 394	20147	28,6%	100,0%

FEMMES MÉTIERS - JUIN 2017

295 FEMMES SUR 6 057 MEMBRES

MINORITÉS- 30 JUIN 2016

Groupe emploi (n)	Nombre				Pourcentage %			
	Autochtone	Minorité ethnique	Minorité visible	Total	Autochtone	Minorité ethnique	Minorité visible	Total
Bureau non régi	2	2	9	178	0,0%	0,0%	0,0%	0,9%
Bureau régi	21	26	182	2991	0,1%	0,1%	0,9%	14,9%
Cadres	14	18	37	1756	0,1%	0,1%	0,2%	8,7%
Constables	2	0	0	28	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Ingénieurs	3	67	184	1679	0,3%	0,3%	0,9%	8,3%
Métiers	**153**	**19**	**64**	**5669**	**0,8%**	**0,1%**	**0,3%**	**28,1%**
Professionnels	8	25	42	1022	0,0%	0,1%	0,2%	5,1%
Réseau	1	1	0	143	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%
Scientifiques	3	21	31	254	0,0%	0,1%	0,2%	1,3%
Spécialistes	30	93	253	3858	0,1%	0,5%	1,3%	19,1%
Techniciens	30	13	35	2569	0,1%	0,1%	0,2%	12,8%
Total général	267	285	837	20 147	1,3%	1,4%	4,2%	100,0%

MINORITÉS MÉTIERS - 2017

AUTOCHTONES 182

ETHNIQUES 19

VISIBLES 66

PERSONNES HANDICAPÉES AU 30 JUIN 2016

Groupe emploi (n)	Nombre		Pourcentage %	
	OUI	TOTAL	OUI	TOTAL
Bureau non régi	4	178	0,0%	0,9%
Bureau régi	23	2991	0,1%	14,8%
Cadres	6	1756	0,0%	8,7%
Constables	0	28	0,0%	0,1%
Ingénieurs	12	1679	0,1%	8,3%
Métiers	**33**	**5669**	**0,2%**	**28,1%**
Professionnels	12	1022	0,1%	5,1%
Réseau	0	143	0,0%	0,7%
Scientifiques	4	254	0,0%	1,3%
Spécialistes	41	3858	0,2%	19,1%
Techniciens	22	2569	0,1%	12,8%
Total général	157	20 147	0,8%	100,0%

27 PERSONNES HANDICAPÉES MÉTIERS - 2017

GRAND MOMENT DE FIERTÉ

Grand moment de fierté pour le SCFP-1500 au Congrès national du SCFP qui a eu lieu du 2 au 6 octobre à Toronto. Notre confrère Gervais Pelletier, chef électricien d'appareillage à la retraite et membre à vie du 1500, a reçu le prix national de santé et de sécurité! Ce prix est remis à une personne qui a contribué de manière significative à la santé et à la sécurité.

Militant de longue date, trente-cinq (35) années au service des membres de la section locale 1500 à la région Maisonneuve, ainsi qu'au comité provincial santé-sécurité (CPSS), Gervais a mérité ce prix « en reconnaissance d'une contribution marquée pour la santé et sécurité des membres du SCFP ». Mark Hancock, président national, a souligné « qu'il a beaucoup aidé les membres par son dévouement et ses connaissances ».

En compagnie de nos deux officiers provinciaux, d'une délégation du SCFP-1500 et de son fils Jean François, Gervais s'est vu remettre ce prix prestigieux par Mark Hancock, président national et Charles Fleury, secrétaire-trésorier national sous les chaleureux applaudissements des 2 500 congressistes.

« Unis, nous nous épaulons les uns les autres afin que tout le monde puisse rentrer à la maison sain et sauf »

FÉLICITATIONS GERVAIS!!!

Mark Hancock, Gervais Pelletier, Jean-François Pelletier et Charles Fleury

VOICI LES DIFFÉRENTS SUJETS DES RÉSEAUX QUI ONT ÉTÉ DIFFUSÉS DEPUIS LA DERNIÈRE PUBLICATION DE JUILLET 2017

VOTE DES OPÉRATEURS CED-LETTRE D'ENTENTE NO 16-1500-18 AMENDÉE

6 JUILLET 2017 - Volume 37, numéro 19

VOTE DES MONTEURS TRANSPORT LETTRES D'ENTENTE NO 17-1500-21/17-1500-22

10 JUILLET 2017 - Volume 37, numéro 20

DOSSIER MONTEURS TRANSPORT SIGNATURE DES LETTRES D'ENTENTE

17 JUILLET 2017 - Volume 37, numéro 21

POUR QUE LE FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ DEMEURE UN FONDS DE TRAVAILLEURS

28 AOÛT 2017 - Volume 37, numéro 22

PROBLÉMATIQUES DISJONCTEURS DE DÉPART LIGNE 25 KV

30 AOÛT 2017 - Volume 37, numéro 23

VOTE FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ—RAPPEL ET PRÉCISIONS

11 SEPTEMBRE 2017 - Volume 37, numéro 24

RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS DU FONDS DE SOLIDARITÉ

2 OCTOBRE 2017 - Volume 37, numéro 25

NÉGOCIATION ANTICIPÉE—6 UNITÉS

5 OCTOBRE 2017 - Volume 36, numéro 2

MOMENT DE FIERTÉ POUR LE SCFP-1500!

10 OCTOBRE 2017 - Volume 37, numéro 26

ACQUISITION DE BOTTES DE SÉCURITÉ

17 OCTOBRE 2017 - Volume 37, numéro 27

RÉSEAU SPÉCIAL

COMITÉ FEC

RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL

Lorsque vous postulez sur un poste vacant durant votre congé parental, vous pourriez vous prévaloir de l'opportunité de prolonger le délai de 91 jours pour occuper un poste prévu à l'article 19.15 de la convention collective lors de l'obtention du poste.

Afin de vous assurer d'avoir **le choix** de vous prévaloir de cette clause ou non, assurez -vous de compléter l'onglet *« POUR FIN D'ANALYSE DES CANDIDATURES, À PART L'ANCIENNETÉ, ÊTES-VOUS EN DROIT DE VOUS PRÉVALOIR DE DISPOSITIONS D'UNE CONVENTION COLLECTIVE OU D'UNE LETTRE D'ENTENTE »* en indiquant OUI dans la case « Dispositions » et en indiquant « Droits parentaux » dans la case prévue à cet effet.

IL EST IMPORTANT de bien évaluer votre situation car poursuivre votre congé, donc retarder votre date d'entrée en poste, pourrait avoir une incidence dans certains cas comme par exemples :

- ✔ Pour un employé temporaire qui obtient un poste permanent : incidence sur la date d'ancienneté (particulièrement lors d'embauche en bloc);
- ✔ Pour un employé qui obtient un poste nécessitant un PNE ou PNO en exploitation : le PNE ou PNO a une incidence sur la date d'arrivée en emploi et puisque l'art 19.15 indique qu'on doit « **occuper effectivement** le poste dans un délai maximum de 91 jours », il ne sera en mesure de le faire seulement qu'à la suite de son PNE ou PNO;
- ✔ Incidence sur les dates de début de probation ou de stage selon le cas;
- ✔ Etc.

SI VOUS ÊTES DANS CETTE SITUATION, CONTACTEZ VOTRE SYNDICAT POUR :

1. **Vous assurez de faire un choix éclairé ;**
2. **Que la lettre d'entente requise** « PROLONGATION DU DÉLAI DE 91 JOURS POUR OCCUPER UN POSTE PRÉVU À L'ARTICLE 19.15 DE LA CONVENTION COLLECTIVE ET REPORT DU DÉBUT DE LA PÉRIODE DE PROBATION OU DE STAGE » soit rédigée en bonne et due forme et qu'elle contienne toutes les protections de vos droits.

Yvon Richard et Mario Charette
Responsables
Comité FEC

Emmanuël Patola
Responsable du comité provincial de communication

COMITÉ COMMUNICATION

Le Syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec, section locale 1500, réuni en juin dernier à Tadoussac pour son 25e congrès, a remis une somme de 17 683 $ à la maison de soins palliatifs la Vallée des Roseaux de Baie-Comeau.

Les 11 régions syndicales, aidées par le SCFP National, le SCFP-Québec, les sections locales 957, 4250, 5735 et plusieurs de nos retraités se sont mobilisés dans diverses activités de collectes de fonds. Une somme de **17 683** $ fut amassée pour la maison de soins palliatifs **Vallée des Roseaux** et remise à la directrice générale, Mme Anika Tanguay.

Les hôtes de ce 25e congrès, de la région Manicouagan, ont tenu plusieurs activités de collecte de fonds pour cette maison de soins palliatifs. « Les gens se demandaient ce que c'était, alors on a fait une apparition pendant le congrès, là, on a vraiment perdu le contrôle ». Certains ont même organisé des ventes aux enchères. « Dans le milieu syndical, quand tu embarques la solidarité, tout le monde embarque, tout le monde a donné », a souligné Pierre-Luc Poirier, trésorier de la région Manicouagan, surpris et heureux de ce déroulement. « C'est une cause qui nous tient à cœur, nous sommes de Baie-Comeau et on a tous un proche [...] de près ou de loin qui a fini ses jours à la Vallée des Roseaux », a mentionné notre confrère.

Sylvain Dubreuil, Anika Tanguay et Richard Perreault.

La directrice générale de la Vallée des Roseaux, Anika Tanguay, s'est adressée aux congressistes pour les remercier chaleureusement de cette initiative qui s'est finalement terminée par une collecte majeure : « Le groupe de la Côte-Nord est arrivé avec une petite banque qu'il voulait remplir. [...] En fin de compte, ils ont amassé plus de 17 000 $. [...] Et ce sont des gens d'un peu partout ».

« La solidarité fait partie des valeurs syndicales et les gens du 1500 n'hésitent pas à exprimer leur support pour plusieurs causes, comme par exemple la grande campagne annuelle Centraide des employés et retraités d'Hydro-Québec », a expliqué Richard Perreault, président du SCFP-1500, avant d'ajouter : « Celle-ci (La Vallée des Roseaux) nous a touchés particulièrement et a déclenché un élan de solidarité et de générosité de la part des congressistes. C'est ça, la solidarité syndicale du SCFP-1500 ! »

DROIT DE GRÈVE DANS LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

UNE DÉCISION MAJEURE RÉAFFIRME LE DROIT DE GRÈVE DANS LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

Le jeudi 31 août, le Tribunal administratif du travail (TAT) du Québec a rendu une décision majeure sur le droit de grève dans la santé et les services sociaux. Dans sa décision, le juge administratif Pierre Flageole déclare ***«constitutionnellement inopérant»*** **l'article 111.10 du Code du travail du Québec dans une série de circonstances cruciales.** Cet article traite du maintien des services lors d'une grève dans plusieurs établissements du réseau québécois.

Cette décision s'inscrit dans la foulée de l'arrêt de la Cour suprême dans *Saskatchewan Federation of Labour c. Saskatchewan*, ou «l'arrêt Saskatchewan».

Concrètement, la décision rappelle que **le droit d'association est protégé par la Constitution canadienne, et que ce droit inclut le droit de négocier et le droit de grève.** Elle établit que l'article 111.10 détermine des services essentiels de façon excessive *«parce qu'il prévoit des pourcentages minimums, par unités de soins et catégories de service, qui ne sont pas nécessairement adaptés à la fourniture de services réellement essentiels et parce qu'il ne prévoit pas qu'un tiers indépendant puisse se pencher sur la pertinence des pourcentages minimums imposés».*

Le TAT suspend l'application de sa décision pour 12 mois, de façon à permettre à l'Assemblée nationale de corriger l'article 111.10.

«C'est une victoire majeure pour les travailleuses et travailleurs du réseau public. Cette décision va rendre leur régime de négociation mieux équilibré et plus respectueux de leur liberté d'association. Au cours des prochains mois, le SCFP va proposer des solutions viables et réfléchies afin de bien faire cohabiter le droit de grève, d'une part, et le droit de la population aux soins, d'autre part», a expliqué Serge Morin, directeur adjoint du SCFP au Québec.

Les parties demanderesses étaient des syndicats affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et à la CSN. Le SQEES-298 (FTQ) et la FIQ figuraient parmi les intervenants.

Comptant près de 115 000 membres au Québec, le SCFP représente 23 678 membres dans le secteur de la santé et des services sociaux au Québec. Il est le plus grand syndicat affilié à la FTQ.

Le texte complet de la décision est disponible au : **http://scfp.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CM-2015-5623-comp.pdf**

Emmanuël Patola
Responsable du comité provincial de communication

Source : SCFP-Québec

RÉGION MONTMORENCY

Pour plusieurs, l'été signifie d'abord et avant tout les vacances. C'est donc avec plein d'énergie et d'enthousiasme que nous abordons l'automne et les défis qui se dressent devant nous.

Cependant, l'été n'a pas signifié l'arrêt complet de nos activités. La région Montmorency est restée bien vivante dans les trois derniers mois, à commencer par la superbe activité de baseball organisée de main de maître par notre comité jeunesse avec en tête Alexandre Lafontaine.

Pour cette deuxième édition, plus de 50 membres se sont rejoints et ont assisté à un match enlevant des Capitales de Québec. Merci à tous de votre participation!!!

C'est avec tristesse que nous avons appris le 13 août dernier le décès de notre ancien président régional, Monsieur Gilles Giroux. Monsieur Giroux a été un pionnier et un grand défenseur de nos droits et il restera toujours gravé dans nos mémoires comme un grand syndicaliste qui a fait avancer notre cause.

1929-2017

Des travaux d'envergure ont eu lieu récemment. Nos monteurs transport ont su démontrer tout leur professionnalisme et leur savoir-faire lors de plusieurs opérations pour l'installation des spirales anti-accumulation de glace sur les lignes 735 kV surplombant les différentes autoroutes de la région de Québec. Avec des plages de retraits serrées et des enjeux majeurs au niveau des autoroutes de Québec, les monteurs transport ont su relever les différents défis avec brio. Félicitations à tous!

L'automne ne sera pas en reste en termes de défis et de réussites à la région Montmorency et tous ensemble nous continuerons à les relever.

Merci à tous et bonne fin d'année 2017!

RÉGION RICHELIEU

Et les jeunes dans tout ça?

Dominick Picard
Ancien jeune mais pas encore vieux!
Directeur
Secteur Granby
Région Richelieu

À quel âge peut-on se considérer encore jeune? Personnellement, j'ai eu la chance de participer à mon premier congrès et je peux vous assurer que plusieurs jeunes en faisaient aussi partie. Entourés par d'innombrables personnages syndicaux, nous étions là, nous les «kids» à se faire bombarder de tous les côtés, d'un langage syndical difficile à suivre mais pourtant porteur de quelque chose de positif.

Et plus le congrès défilait, chaque jour apportant son lot de témoignages, d'encouragements et de remerciements, un «feu» comme disait notre collègue monteur Patrice Bessette, s'emparait de nous comme porteur d'espoir et de solidarité. Ce feu nous marqua tous et nous donna envie de s'impliquer davantage.

Que dire de l'ampleur de notre syndicat? C'est en voyant tous ces gens rassemblés, tous ces comités et le travail qu'ils font dans l'ombre, vous savez, ce travail que personne ne veut faire, celui pour lequel on trouve toujours le moyen de chialer... Eh bien maintenant, je comprends!

Pleins de nouveaux défis nous attendent très prochainement. Le congrès nous a permis de comprendre, par les témoignages, que jamais rien n'a été facilement gagné. Prenons le temps de s'impliquer. Après tout, ce n'est que notre emploi non? Nous les «kids», montrons aux vieux de quoi nous sommes capables.

RÉGION ST-LAURENT

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de l'un de nos confrères. Le 2 septembre dernier, à l'âge de 37 ans, est décédé Monsieur Alain English, époux et père de trois enfants. Nous transmettons nos plus sincères condoléances et sympathies à sa famille ainsi qu'à ses proches.

Alain fut directeur syndical à la région St-Laurent. Il était un compagnon de luttes syndicales et surtout un ami sur qui on pouvait compter, possédant un dévouement et une détermination exemplaire. Il était toujours disponible pour aider ses confrères et ses consœurs.

Au travers son long combat contre le cancer, il aura su livrer un beau modèle de persévérance et de résilience.

Le 1500 se souviendra de lui comme étant un homme de convictions et un grand militant ayant un sens aguerrit de la justice.

Repose en paix Alain. 1979-2017

Desjardins
Caisse Hydro

5 syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro Québec
1966 - 2016

Concours de référencement – SCFP-1500

RÉFÉREZ DES MEMBRES ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN PRIX D'UNE VALEUR DE 1 000 $

Partenaire du 1500, Desjardins Caisse Hydro a décidé de lancer un concours destiné uniquement aux membres du Syndicat des employé-es de métiers d'Hydro-Québec dans le but d'augmenter le nombre de membres de celui-ci à la Caisse Desjardins Hydro.

Pour participer, vous devez compléter le formulaire du concours disponible par le groupe Facebook du SCFP-1500. Recherchez le mot clic #Concours dans notre groupe pour en savoir plus!

UN REER+
POUR ÉPARGNER PLUS

UN REER+ PROFITABLE QU'UN REER ORDINAIRE

Un REER permet d'épargner en reportant à plus tard l'impôt à payer sur le montant que vous économisez. Ce que le REER+ fait de plus qu'un REER ordinaire, c'est qu'il vous fait **économiser 30 % plus d'impôt**. En économisant plus d'impôt, vous épargnez encore plus vite. Et ces économies d'impôt supplémentaires vont directement dans vos poches !

12,65 $[1] PAR PAIE, C'EST TOUT CE QU'IL FAUT POUR ÉCONOMISER 1 000 $ PAR ANNÉE AVEC LE REER+

	UN REER ORDINAIRE	UN REER AU FONDS
Votre épargne annuelle	1 000 $	**1 000 $**
Déduction REER	371 $	**371 $**
30 % d'économies d'impôt supplémentaires au Fonds	Sans objet	**300 $**
Ce qu'il vous en coûte réellement	629 $	**329$** ou 12,65 $ par paie

[1] Exemple basé sur l'année d'imposition 2017, pour une personne avec un revenu annuel imposable de 50 000 $, ayant un taux d'imposition marginal de 37,1 %, recevant 26 paies par année dont les versements tiennent compte des économies d'impôt immédiates sur la paie. Les montants calculés sont des estimations qui peuvent varier selon votre situation fiscale.

Avec la **retenue sur le salaire** du REER+, vos cotisations sont prélevées à même votre paie par votre employeur. Ce qui fait que vos 30 % d'économies d'impôt de plus vous sont remises immédiatement à chaque paie plutôt qu'au moment de votre déclaration de revenus. Ça vous fait donc des versements beaucoup plus petits.

Si vous préférez, les **prélèvements bancaires automatiques** sont l'autre façon flexible d'épargner. Ils vous permettent de prélever dans votre compte bancaire le montant que vous souhaitez investir, à la fréquence que vous voulez.

PRÊT À ÉPARGNER AVEC LE REER+ AU FONDS ?

Plusieurs façons s'offrent à vous :

- **fondsftq.com**
- **1 800 567-FONDs** (3663)
- Informez-vous auprès de votre **responsable local** dans votre milieu de travail.
- **fondsftq.com/bureaux**

FAIRE TOURNER L'ÉCONOMIE D'ICI.

FondsFTQ

FONDS de solidarité FTQ

Félicitations pour votre 50e !
N'hésitez pas à communiquer avec les responsables locaux (RL) de votre section locale !

Les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds sont de 15 % au Québec et de 15 % au fédéral. Ils sont limités à 1 500 $ par année fiscale, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds d'un montant de 5 000 $.

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. On peut se procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

OFFRE VIP

Notre Conseil d'administration, qui établit les orientations et décide des priorités de la Caisse, compte parmi ses membres un représentant du syndicat.

Prenez rendez-vous avec un de nos conseillers pour découvrir notre offre VIP

514-289-3500

1 800-340-1322

info@caissehydro.com

En partageant les mêmes valeurs, plusieurs initiatives ont vu le jour grâce à ce partenariat. Ensemble, nous contribuons au bien-être économique et social de la communauté des employés de métiers d'Hydro-Québec.

Desjardins Caisse Hydro a le privilège d'avoir un partenariat avec le Syndicat des Employé-e-s de Métiers depuis de nombreuses années.

Partenaire de choix des employés d'Hydro-Québec

Desjardins
Caisse Hydro

www.caissehydro.com

ENVOI DE PUBLICATION CANADIENNE
CONVENTION DE LA POSTE PUBLICATION N° 40064011
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au: **SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE MÉTIERS D'HYDRO-QUÉBEC,** 1010, rue De Liège Est, 3e étage
Montréal (Québec) H2P 1L2
514 387.1500 / 1 800.361.8526

Demandez une soumission d'assurance
1 866 SSQAUTO
7 7 7 2 8 8 6
SSQauto.com/groupe
SSQauto
Les valeurs à la bonne place

Le *Journal Le 1500* est un bulletin d'information publié par le Syndicat des employé-es de métiers d'Hydro-Québec, section locale 1500 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ).
Ce bulletin est tiré à **9 202 copies** et est distribué gratuitement à tous les membres de la section locale 1500, SCFP-FTQ.
Président provincial : Richard Perreault
Secrétaire général : Sylvain Dubreuil
Responsable de l'information: Emmanuël Patola **Conception, montage & traitement de textes** : Mélanie Clément
Relecture: Nathalie Ialenti
Impression : Atelier Québécois offset 1998 inc.
Note : la forme masculine utilisée dans ce journal désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.
La reproduction totale ou partielle des articles contenus dans le journal le 1500 est encouragée. Prière d'en indiquer la source.
DÉPÔT LÉGAL : BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC